Admission en 2nde

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

Madame, Monsieur,

Votre enfant vient d’être affecté au Lycée d’ARSONVAL à Saint-Maur en classe de 2nde.

Veuillez trouver ci-dessous des informations concernant sa rentrée au Lycée :

La **PRE-RENTREE** des élèves pour **TOUTES les 2ndes** aura lieu :

**Lundi 2 septembre de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

 **(pas de cantine ce jour)**

Un photographe scolaire sera présent pour établir un trombinoscope de la classe.

*Pas de cours le mardi 3 septembre*

Début des cours le mercredi 4 septembre selon l’emploi du temps.

La demi-pension débutera également le mercredi 4 septembre.

 Les **certificats de scolarité** seront remis dans la 1ère quinzaine de septembre.

La liste des **FOURNITURES DIVERSES** sera donnée aux élèves par chaque professeur.

 Le lycée est ouvert à 7h45. L’entrée en **COURS** se fait à 7H 55, les grilles du lycée sont fermées à 8H. Il y a des cours le samedi matin et le mercredi après-midi. Un emploi du temps provisoire sera donné aux élèves le jour de la pré-rentrée. Il sera valable les 3 premières semaines de septembre avant la communication de l’emploi du temps définitif.

Les **BULLETINS TRIMESTRIELS** sont remis – **en mains propres** - aux élèves, et consultables sur le site Pronote (les modalités vous seront remises dans les jours qui suivent la rentrée).

**AUCUN DUPLICATA** de document ne sera fourni par l’établissement.

*Ne jamais donner de documents originaux*, mais uniquement des photocopies.

AUCUN DOCUMENT ne vous sera envoyé avant la rentrée scolaire.

**Le samedi 7 septembre les familles des 2ndes seront accueillies pour une réunion d’information générale**.